

# Compte rendu du Conseil du 6 septembre 2017

Tous présents.

## Délibérations :

- Transfert de la compétence eaux pluviales à Valence Romans Agglo. Le Maire rappelle que la compétence assainissement a déjà été transférée. Il convient maintenant de transférer la gestion des eaux pluviales collectées par tuyaux enterrés dans la zone NU du centre. Le fossé n'est pas concerné. L'évaluation financière n'a pas encore été faite.
- Construction d'un local technique : attribution des lots.  
Le Maire rappelle les décisions passées pour l'étude du chantier et les demandes de subventions, puis l'achat du terrain. Lors des précédentes délibérations du 16 Janvier 2017 et du 22 Février 2017 le Conseil Municipal avait acté le projet de construction d'un local technique et ensuite choisi un Maître d'œuvre : SARL SCHUT MACHON. Le Permis de Construire a été accordé le 15 juin 2017.  
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Maître d'œuvre a lancé le 16 juin 2017 la consultation des entreprises en 7 lots séparés pour les travaux de construction du local technique. Après cette consultation, le Maître d'œuvre avec les élus ont procédé à l'ouverture des plis le 20 juillet 2017, le Maître d'œuvre a établi son rapport d'analyse tel qu'annexé à la présente délibération. Les offres économiquement les plus avantageuses sont retenues :
  - Lot 1 : terrassement, maçonnerie, abords : entreprise BILLON Frères pour un montant de 42 285.71 € HT
  - Lot 2 : charpente, couverture, zinguerie : entreprise CBGP GERBOUD pour un montant de 8 058.74 € HT.
  - Lot 3 : serrurerie, menuiseries ext. : entreprise POIROT pour un montant de 7 230.00 € HT.
  - Lot 4 : cloison, plafond, peinture : entreprise ANDOLFATTO pour un montant de 7 792.90 € HT.
  - Lot 5 : carrelage, faïence : entreprise RSDC CARRELAGE pour un montant de 3 018.25 € HT.
  - Lot 6 : électricité : entreprise TRAVERSIER Yvan pour un montant de 4 569.17 € HT.
  - Lot 7 : plomberie : entreprise NORDIN pour un montant de 2 800.00 € HT.
  - Soit un montant total de 75 754.77 HT.Le Maire rappelle également que la commune prendra à sa charge l'abattage d'un saule qui se trouve tout près.
- Convention avec l'Association de TRIORS "Danse et bien être DANSE 26" pour lui permettre d'utiliser la salle polyvalente les mercredis de 16 H 00 à 21 H 00 du 13 septembre au 7 juillet 2018.

☞ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

## Travaux des commissions :

### Urbanisme :

DP pour Mrs DEVIDAL et REYNAUD pour la pose de panneaux photovoltaïques.

CU de M. PATEL Sébastien pour la construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques. Cette installation, de très grande surface, soulève différents problèmes (accès, proximité zone inondable, trop près des habitations, du chemin de la plaine et de la départementale). La discussion est encore ouverte.

Assainissement : A. GUIGUET-BOUVIER a pu visiter les installations de Bourg-de-Péage et de Romans. 60 fois/an les installations saturent avec des déversements directs dans l'Isère.

Ambroisie : Andrée expose son action contre l'ambroisie et la difficulté de convaincre certains agriculteurs. D'autres ont cependant fait des efforts !

### Travaux :

Les travaux de l'appartement au-dessus de la Mairie sont bientôt terminés. La location est espérée début Octobre

Mme RIFFAUD demande d'agrandir sa classe. Discussion entre nous sur l'opportunité, la taille des travaux, la perspective des nouveaux arrivants. Des devis ont été demandés.

### SIVOS :

72 enfants dont 9 de Triors, bonne rentrée. Une apprentie en CAP petite enfance a été embauchée.

#### École primaire :

33 élèves. La commission a rencontré Cécile Costechareyre pour mise au point sur ses horaires, la création d'une pause les jours où elle dépasse 6 H de travail consécutif et le maintien du paiement de son repas à ½ tarif. Les TAP se mettent en place.

#### CCAS :

Journée bleue le mardi 3 octobre à partir de 14h. Projet d'intervention de M. VOLLAND sur la tolérance, le respect de la différence. Des jeux en bois seront proposés.

Le repas des personnes âgées : samedi 9 décembre servi par le traiteur BERNE.

#### Intercommunalité :

Conférence le 8 septembre sur le PLH.

Salon Tech et bio : 20 et 21 septembre au lycée Valentin.

Commission développement social : info reçue sur le réseau Gépetto. Marie-Noëlle se renseigne. Bilan de l'année dernière des assistantes maternelles : il manque environ 200 à 250 places en crèche sur le territoire.

Adhésion de l'Agglo à l'opération "ruban blanc" contre les violences faites aux femmes.

#### Questions diverses :

Salon du "livre jeunesse" du 19 au 24 mars 2018

- Fin des travaux Côté Parc.
- Voisins vigilants : J.C. BERRUYER et Alain TONI sont volontaires. Le maire souhaite un troisième référent sur la commune
- Remettre à jour le livret d'accueil des nouveaux arrivants.
- 24 et 25 mars : salon des artistes Triorais

Prochaine réunion du Conseil : jeudi 5 octobre à 20 H 30.